



Le vendredi 18 juin 2010

HÔPITAL DE LAVAU

## PROJET DE REFORME DES RETRAITES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Principale mesure du gouvernement reculer progressivement l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans d'ici 2018, en l'augmentant chaque année de 4 mois à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2011.

**Relever l'âge d'ouverture des droits dans la fonction publique et dans les régimes spéciaux :**

- relèvement à 62 ans en 2018 pour tous les fonctionnaires dont l'âge d'ouverture des droits est aujourd'hui de 60 ans
- pour les agents en catégorie active, l'âge légal passerait de 55 à 57 ans.

**Concernant la Fonction Publique le Gouvernement a également décidé :**

- D'aligner en 10 ans le taux de cotisation des fonctionnaires sur celui du privé : ce taux passera de 7.85 % à 10.55 %.
- Suppression dès 2012 du dispositif de départ anticipé pour les agents parents de 3 enfants et ayant 15 ans de service.  
Seuls les parents ayant déjà 3 enfants en 2012 pourront encore bénéficier de ce dispositif.

Et ce n'est probablement pas fini !

**ALORS TU Y VAS TOI LE 24 JUIN ?**

**URGENCES RETRAITES TOUS DANS LA RUE  
LE 24/06/10 14h30 PLACE DU VIGAN ALBI**

**CéGéT**ez vous et mêlez vous de votre hosto !

Permanence le mardi de 9 à 16heures. tél. : 30 38 [cgt.chlavour@wanadoo.fr](mailto:cgt.chlavour@wanadoo.fr)

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : [www.cgt-chlavour.fr](http://www.cgt-chlavour.fr)

